



Radiée de l'Anpe injustement...

Par **Virginie_old**, le **02/04/2007** à **20:16**

Bonsoir, je cherche desesperement de laide en ce qui concerne cette "drole" daffaire:rnvoila, le coup classique jai un rdv pour un bilan a la mission locale qui bosse normalement avec l'anpe.rnje ne peux pas y aller donc jappelle la mission locale pour leur expliquer et demander de faire le point par telephonernle conseiller mappelle 2 jours apres, on fait le bilan, je recois une lettre prouvant le bilan établi(mais je l'ai egaré bordel!)et je dois renvoyer mon dernier contrat de travail, chose faite.rnet ya deux semaines, je recois une lettre comme quoi je vais etre radiée car non presente a un rdv anpe! je dois encore leur repondre par ecrit pour leur expliquer, je dis encore car cela fait 3 fois qu'ils me font le coup!rnjen ai raz le bol, 3fois septembre et novembre dernier ou jai etais à un entretien et pareil je dois mexpliquer!rnalors oui je leur ecrit, mais une lettre bien salée sous le coup de la colere javoue!rnpeut etre un peu viscieuse mais je reste polie (jai le brouillon) et je recois la reponse:rnradiée "car jai rarement lu une lettre avec unne telle tonalité jusqu'a son terme"rnje suis...degoutée, depitée, en colere et lessivée....rnje leur ecrit un mail en mexcusant mais leur demande de renoncer ou sinon cela ira plus loin..(je naurais peut etre pas du dire ca...?!)rnet il me repond qu'il va porter plainte car cest une habitude dans ses cas là visiblement et qu'il na pas peur de mes menaces....rnvoila ou j'en suis?!rnje navais pas lintention detre si mechante peut etre mais comment faire maintenant?!rnaidez moi svp.rnjai la rage et en meme temps peur de la suite....rnjattends vos reponses svp...rnpar avance merci

Par **Jurigaby**, le **09/04/2007** à **23:38**

Votre histoire m'a touché, car elle montre à quel point la radiation est devenu un instrument utilisé dans le seul but de réduire le nombre de chomeurs et de plaire à une majorité politique en place....rnVous vous êtes peut être un peu emporté dans votre lettre mais cela justifie t-il

une radiation?rnLe chomeur doit-il se définir comme quelqu'un qui n'a aucune fierté et qui doit courber l'échine à chaque fois qu'on le lui demande?rnrnAbsolument pas!rnMaintenant, pour traiter au mieux votre problème, j'aurai quelques questions plus précises à vous demander car il est évident qu'une telle radiation se doit d'être contesté.rnrnVoici mon adresse mail:XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXrnEnvoyer moi un mail de sorte que l'on puisse traiter certains aspects de votre problème un peu plus en privé.

Par **Virginie_old**, le **19/04/2007** à **11:48**

Bonjour! j'ai enfin le temps de pouvoir vous donner des nouvelles de cette "fameuse affaire"!rnje m'en étais arrêté au mail reçu du directeur de lanpe me disant ne pas avoir peur de mes menaces. car je lui avais dit ne rien avoir à perdre puisque je ne touche rien des assedics et que ce motif de radiation interresserait sûrement les medias...(j'avoue, j'y suis un peu allée au culot!) mais au final ça paye!!!!rnet oui le lendemain j'ai reçu un mail de sa part me demandant de tout arrêter, d'en rester là avec les menaces aux medias et tout ça et qu'il allait ré-examiner mon dossier!!!rnrnEt là O miracle! c'est bizarre comme les choses s'accroissent!rnles assedics m'appellent qq jours après je suis re-inscrite directement et comme c'est bizarre ils ne s'aperçoivent que maintenant que j'ai sûrement droit aux assedics maintenant!!!!rnCool!même si mon but n'est pas de vivre de l'assistanat comme j'en connais, ça va quand même m'aider pour les loyers! et je bosse tjrs en plus....rnmerci beaucoup à "jurigaby" de m'avoir répondu et écouté, ça m'aider....rnmerci!*rnbonne continuation à tous!

Par **Jurigaby**, le **20/04/2007** à **14:52**

Merci beaucoup..Et c'est moi qui vous souhaite bonne continuation!